MÉMOIRE

SUR LES

FINANCES

ET SUR

LE CRÉDIT.

PAR L. C. D. LAURAGUAIS.

A LEYDE.

JANVIER 1787.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Case
FRC
15254

PRÉFACE.

JE ſuis né aux pieds de feu Monſeigneur le Dauphin, & j'ai eu toute ma vie les plus intimes liaiſons avec des gens auxquels il confioit le ſecret de ſes occupations, & de ſon génie. On m'a communiqué ſes Ouvrages ſur l'adminiſtration. Il vouloit convoquer les Etats-Généraux en montant ſur le Trône ; & ſi cette idée étoit ſublime parce qu'ils n'euſſent été néceſſaires alors qu'au plus grand bien : je crois obéir à Monſeigneur

le Dauphin en prouvant qu'ils ſont néceſſaires aujourd'hui pour prévenir le plus grand mal.

MÉMOIRE

SUR LES

FINANCES.

L'Apologie, ou la cenſure des événemens paſſés étant abſolument inutiles pour juger de l'avenir, on peut, ſans aucune témérité, chercher à le découvrir par le calcul des événemens qui compoſent l'état actuel des affaires.

Je prends pour donnée de ce calcul, le ſilence de la multitude; l'approbation de l'aſſemblée de Notables; & l'obéiſſance des Cours ſouveraines.

Mais je penſe que le concours de la plus grande autorité, & de la plus grande ſoumiſſion, n'aura aucun des effets qui ſemblent devoir en réſulter.

Tous les gens intéreſſés à la conſervation du ſyſtême des Finances & à celle de l'adminiſtration actuelle, doivent ſe flatter que notre ſituation préſente approchant beaucoup de celle que trouva M. l'Abbé Terray, les moyens qu'il employa pour la changer, ne feroient pas moins efficaces aujourd'hui qu'ils le furent alors. Mais le partage de la

Pologne, l'affoibliſſement de l'Empire Ottoman, la conquête des Indes par les Anglois rendent plus important & plus difficile que jamais de conſerver l'équilibre de la balance de l'Europe.

M. L'abbé Terray pouvoit donc avoir quelque confiance dans cet Equilibre, & réduire les départemens aux dépenſes néceſſaires qui n'étoient pas néceſſairement conſidérables avant le nouvel accroiſſement des forces de la Ruſſie, du Roi de Pruſſe, de l'Empereur, & de la marine de l'Angleterre. Enfin les dépenſes de la maiſon du Roi étoient incomparablement moins fortes, avant qu'elles duſſent s'étendre à celles des Maiſons des Enfans de France, de Monſieur & Madame, & de M. & Mad. la Comteſſe d'Artois.

Auſſi paroît-il qu'en ſuppoſant les départemens ſuſceptibles d'Economie, elle frapperoit ſur des abus dans la diſtribution des dépenſes ſans pouvoir procurer des Retranchemens conſidérables.

M. l'Abbé Terray put aiſément rapprocher la recette de la dépenſe par des banqueroutes partielles & de nouvelles impoſitions, parce que l'enſemble des circonſtances concouroit à ſeconder l'impreſſion du pouvoir qu'il appeſantiſſoit ſur la France : car elle avoit alors une marche ſi progreſſive dans ſa proſpérité, que la ſomme des Impoſitions, évaluées par M. l'Abbé Terray à 366 millions, s'eſt élevée depuis & rapidement juſqu'à 600 millions. Mais on ne ſauroit conſidérer avec trop d'attention que M. Necker porte à 50 millions l'avantage de la balance du commerce de la France, & ſi l'on n'apperçoit pas les poids qui la faiſoient pencher autant en

ſa faveur : il eſt aiſé d'apprécier les pertes qui doivent à préſent nous la rendre contraire. La France faiſoit la moitié de la contrebande qui paſſoit en Angleterre, & l'Angleterre croit avoir gagné 50 milions en ſupprimant la contrebande.

La perte qui réſulte pour nos manufactures, des loix prohibitives que les Princes d'Allemagne, la Ruſſie, & l'Empereur ont faites dans leurs vaſtes Etats, afin d'encourager leurs fabriques nationales, doit être immenſe.

L'Etabliſſement d'une Compagnie des Indes en France, ne poſſédant plus de grandes propriétés dans les Indes, ſe réduit évidemment à donner un privilege excluſif à une ſociété de M[ls]. François pour devenir les facteurs du Commerce d'Angleterre, & cette Importation doit coûter d'autant plus à la France, qu'on y fait depuis quelques années une prodigieuſe conſommation de Mouſſelines des Indes.

Enfin l'effet du Traité de Commerce qui vient d'être conclu entre la France & l'Angleterre détruit jufqu'à la concurrence de nos manufactures de laines & de cotons dont nous aurions pu ſoutenir la conſommation nationale en interdiſant l'importation des fabriques de l'Angleterre avec la ſévérité quelle met à rejetter les nôtres. (1) Il paroît donc impoſſible de douter que la balance du Commerce, au-lieu de nous reſter auſſi favorable qu'elle l'étoit lorſque M. Necker écrivoit ſur l'adminiſtration des Finances de la France, ne lui devienne funeſte, & lorſque le cours du change annoncera pluſieurs de nos pertes, il n'indiquera pas encore tous nos malheurs. (2)

Comme il résulte de ce rapprochement qu'il est impossible de ne pas faire de grandes dépenses, & qu'il est également impossible de trouver de nouvelles ressources dans un ordre de choses rétrogrades, nous passerons à l'examen de la nécessité de le changer, & cette nécessité sera parfaitement incontestable, lorsqu'il sera démontré que tous les efforts de l'administration actuelle seront impuissans pour empêcher la banqueroute, lorsque la recette ne pourra plus égaler les dépenses nécessaires.

Pour reculer cette fatale crise, on dit que le Roi va s'emparer du bien des Moines.

Mais cette opération, dont l'Empereur a donné l'exemple, n'est une ressource que par la progression du tems qui consomme l'extinction des Ordres Religieux; & l'on sait que l'Empereur a vendu beaucoup moins de leurs biens-fonds qu'il ne s'en étoit flatté.

On parle de la vente des domaines du Roi. Mais si dans un tems de prospérité cette opération peut l'augmenter encore, comment est-elle praticable, lorsque le malheur des tems est tel qu'il y a déjà dans le Royaume environ 8000 terres à vendre, la plupart au denier 20, & que la plus grande partie des propriétaires ne connoîtroit pas d'opulence sans les graces de la Cour, & qu'enfin la fortune des Capitalistes est absorbée par les fonds publics, les affaires de Finance, ou la circulation du Commerce?

Comment se flatter que l'ivresse morale, qu'on nomme Enthousiasme, puisse créer un seul écu?

On a vu en France dans le tems du ſyſtême, & à Londres dans le tems du Miſſiſſipi, la cupidité des joueurs les porter au délire avant de les jetter dans le déſeſpoir ; mais comment eſpérer que l'appareil avec lequel on peut demander au peuple l'argent qu'il n'a pas, le fera conſentir avec des tranſports de reconnoiſſance à perdre l'argent qui lui eſt dû ? Ce qui peut exciter une ſorte d'enthouſiaſme, eſt l'eſpérance de voir enfin l'autorité Royale chercher & reconnoître ſes véritables limites, en donnant elle-même à la Nation la poſſibilité de les reculer & de les fixer d'une maniere inébranlable.

Au milieu des idées qui occupent les eſprits, celle de la tolérance à l'égard des proteſtans, promet un bien beaucoup plus philoſophique, qu'une reſſource réelle pour l'adminiſtration : car l'expérience démontre que, pour conſerver en France les proteſtans, il ſuffit de ne pas les y perſécuter ; & la raiſon fait prévoir que la tolérance rappellera vainement dans leur ancienne patrie la troiſieme ou la quatrieme génération d'hommes qui ont preſqu'oublié que leur grand-Pere tranſporta de la France l'induſtrie dont leur poſtérité jouit dans la terre qui l'a vue naître.

On a cru devoir d'autant moins négliger de peſer l'effet poſſible de ces opérations, qu'elles occupent fortement & ſont faites pour mériter l'attention du miniſtere, & non pas les calculs de la Finance dans le tems qu'elle a beſoin de reſſources très-promptes & très-conſidérable.

Bien loin de pouvoir changer la nature de l'enthouſiaſme pour en obtenir les erreurs de la cupidi-

té, (3) je conviendrai qu'il feroit poffible au miniftere de douter que l'efpoir de la liberté pût infpirer de l'enthoufiafme à la France. En effet on a toujours vu la liberté d'un peuple où fon efclavage dépendre de l'état moral dans lequel il étoit ; & nous paroiffons à préfent trop douter de l'exiftence de cette liberté fous les ténebres de l'ignorance, pour la reconnoître au flambeau de la philofophie.

Depuis qu'on fe vante de vivre dans un fiecle de Lumieres, on s'accoutume à croire que la liberté réelle eft celle de jouir des plaifirs des fens, & de ceux de l'efprit. La liberté politique nous paroît trop farouche, & les vertus qu'elle infpire, trop aufteres. La politeffe, le luxe, les beaux-arts femblent les fruits délicieux de l'efclavage d'un peuple éclairé & puiffant. Les connoiffances agréables font méprifer l'érudition pédantefque d'un âge qu'on nomme barbare. L'attrait de la fociété n'y fait refpecter que le goût, & craindre que le ridicule, parce que fon charme confifte à nous flatter de n'être foumis qu'aux loix que nous impofons.

La République des lettres s'eft formée au milieu des Royaumes les plus defpotiques ; & tous les gens qui cultivent en Europe les belles-lettres, deviennent les fujets de l'Empire de la réputation. Le dégré de celle dont ils jouiffent font ceux de leurs dignités dans cet Empire ; & la littérature a des rangs dont l'éclat peut humilier celui des dignités de la fortune, enfin les favoris des Rois font quelquefois jaloux des favoris des Mufes.

Si je penfe comme on voit, que la liberté politique n'eft gueres plus défirée en France, qu'elle

n'y eſt attendue, il en réſulte que le calcul de l'autorité doit déterminer ſi elle ne doit pas lui donner cette liberté comme une néceſſité politique, lors même qu'elle ne peut la lui offrir comme un bienfait; & ce calcul doit prévoir & prévenir les effets, non pas du déſeſpoir, mais de la déſolation que produiroit une banqueroute inévitable, dès que la diminution du Commerce rendra de toute impoſſibilité d'avoir un revenu ſuffiſant pour payer les dépenſes de l'Etat & l'intérêt de ſes dettes. Or, ſi le ſeul moyen d'oppoſer une grande proſpérité nationale à tant d'infortunes publiques, frappe l'attention du plus noble objet qui mérite de la fixer, il eſt heureux que de ſi grands intérêts ne puiſſent ſe développer que par la ſolution d'un problême très-piquant en politique & en morale.

Pourquoi les nations anciennes n'ont-elles pas connu le ſyſtême des Finances après avoir acquis de grandes richeſſes en or & en argent? Pourquoi la France ne peut-elle ſe paſſer de l'argent qui lui manque?

Dès le commencement de Rome on voit les Romains enlever les Sabines pour avoir des femmes, & faire la guerre à leurs voiſins pour avoir des eſclaves: parce que toutes les jouiſſances étant le prix de la force & de l'induſtrie qui compoſent la ſomme & ſouvent le produit du travail, un peuple, qui ne peut être ni chaſſeur, ni paſteur, étant néceſſairement libre & guerrier, a beſoin d'eſclaves; & la victoire établit alors entre les hommes le terrible rapport du maître à l'eſclave: & voilà le travail lié dans la République Romaine avec tous les principes de ſa conſtitution.

Rome a-t'elle conquis Albe? Elle eſt plus puiſſante, ſans devenir plus riche. Leurs Dieux étoient encore de bois; mais auſſi leurs Monarques étoient encore des Dieux.

Les Romains ont-ils détruit Carthage? Ont-ils vaincu l'Aſie? Ont-ils ſoumis l'Eſpagne? Ont-ils conquis les Gaules? Les tréſors des peuples vaincus paſſerent ſucceſſivement à Rome; mais ils enrichirent toujours le fiſc public. On vit bientôt Craſſus vivre dans un luxe dont le nôtre ne nous donne aucune idée; mais ſa richeſſe fut d'avoir vingt mille eſclaves.

Enfin dès que l'argent s'introduiſit à Rome, il fut conſacré dans les Temples, enſuite employé aux ornemens, bientôt après à des Ouvrages de luxe, & devint bien plus un poiſon corrupteur de l'antique frugalité républicaine, qu'un moyen néceſſaire dans le Commerce; & quoiqu'il entrât dans l'évaluation des choſes d'après la loi éternelle qui détermine le prix, la valeur des deux quantités quelconques, en mettant en rapport l'acheteur & le vendeur, l'argent ſe trouvoit dans le Commerce chez les Romains comme les diamans ſe trouvent maintenant dans le nôtre, ſans y être néceſſaire. Le principe de la production dépendoit de la force du maître ſur l'eſclave; & ce principe étoit ſi intimement lié avec ceux de la conſtitution de cette République, que la plus effroyable corruption le conſerva dans toute ſa vigueur, lorſqu'elle détruiſoit tous les autres principes de ce vaſte Empire. Nous remarquerons qu'on retrouve l'énergie de ce principe dans le Gouvernement Féodal, afin de conſidérer les cauſes qui le forcerent à céder ſon Empire à un principe plus puiſſant & d'une autre nature.

La grossiéreté des tems & l'apreté des mœurs couvrirent si long-tems de leur rouille les monumens du génie de Charlemagne, que la premiere époque mémorable dans l'Histoire des François offre les établissement de St. Louis. Il les donne comme des loix dans ses domaines, & les propose comme des exemples à ses vassaux. On voit tout ensemble qu'il est convaincu que le pouvoir & l'injustice ne composent qu'une force destructive de toute grandeur nationale, & qu'il apperçut qu'en diminuant la fureur des guerres parmi ses vassaux, ils s'opposeroient d'autant moins à l'affranchissement de leurs serfs, que n'étant pas, dans un siecle aussi rude, les esclaves d'un luxe inconnu, ils fatigueroient leurs maîtres sauvages, dès que ces tyrans pourroient les dévouer moins fréquemment au luxe barbare de leur brigandage guerrier. Ce fut le premier moyen de rendre les grands vassaux moins formidables, parce que son effet, au-lieu de heurter les mœurs du tems, s'unit à son esprit en favorisant la démence religieuse des croisades. Beaucoup de grands propriétaires engagerent ou vendirent leurs domaines pour aller à la conquête de la Terre-Sainte. Mais ce qui prouve que l'argent avoit affoibli fort peu le principe politique du travail, & par conséquent de la production nationale, c'est la facilité avec laquelle les Croisés dépenserent à leur folle expédition des trésors qu'on ne soupçonnoit pas exister dans ces tems misérables, si l'Histoire n'en montroit pas le gouffre. Cela prouve démonstrativement que cet argent n'étoit pas le principe du travail, & qu'on le retiroit absolument de la circulation, parce que, bien loin de la former, il n'y étoit pas indispensable.

Ce que nous disons subsiste dans toute sa force jusqu'à l'époque où le numéraire s'accrut assez pour que Charles VII obtînt des Etats-Généraux une imposition destinée à l'entretien d'une armée permanente dont l'ensemble des circonstances fit sentir l'utilité pour la premiere fois. Cette époque, la seconde importante à remarquer dans notre histoire est la premiere où l'on voie l'empire de l'argent naître & s'unir à l'empire de la politique.

Depuis ce tems l'abondance des richesses produites par le Commerce des Génois, des Vénitiens & des Flamands, ayant allumé la cupidité, prépara les esprits à la révolution que produisirent les torrens d'or & d'argent dont Charles V & Philippe II inonderent subitement l'Europe.

L'argent agissant alors comme masse, & sa masse étant devenue assez considérable pour offrir de tous côtés le moyen de faire des fortunes immenses, les causes morales qui avoient affoibli déjà, & beaucoup, l'ancienne énergie du rapport entre le maître & l'esclave, se combinerent ensemble pour forcer l'or & l'argent à devenir le moteur du travail ; & comme il se montroit par-tout à l'avarive qui peut le saisir, & se promet de le cacher, il devint naturellement le maître de l'homme libre & de l'esclave.

Je n'examine pas si tout principe d'une véritable liberté fut ou ne fut pas dévoré par l'action corrosive de l'or. Mais il est clair que la cupidité triompha du premier principe de la production ; & que ce moteur politique céda l'empire à la puissance morale, & par conséquent universelle de l'ar-

gent, ce qui eſt d'autant moins étonnant que la force politique indignoit une partie des hommes contre l'autre, tandis que celle de l'argent, en les ſubjuguant tous, conſole l'individu qu'elle oblige au travail par l'eſpoir d'une fortune ineſpérée.

Je ſuis bien loin d'avouer que l'argent ne ſauroit prendre trop de deſpotiſme; je crois au contraire que celui qu'il a pris, eſt devenu très-funeſte; mais comme je penſe qu'il n'étoit pas néceſſaire que le principe de la liberté publique devînt atroce, je penſe également qu'il n'eſt pas néceſſaire que le principe de l'indépendance devienne un délire, & crois au contraire qu'il eſt auſſi facile de lui donner des loix, qu'il eſt indiſpenſable de lui conſerver le pouvoir néceſſaire pour ſuppléer au reſſort politique des anciens Gouvernemens, & former le mécaniſme de la circulation actuelle.

Lorſqu'une liberté farouche détermina la nature de la conſtitution françoiſe, le principe de ce Gouvernement devint le moteur de la production. La force dédaigne l'uſage des reſſorts, elle n'a beſoin que de léviers.

C'étoit alors auſſi que la Nation aſſemblée aux champs de Mars les faiſoit retentir de longs murmures, ou du bruit approbateur de ſes armes. Tel eſt le langage d'un peuple féroce, mais libre juſqu'à la férocité. Jamais l'éloquence ne fut ſi loin de déguiſer la vérité.

La révolution des tems a-t'elle changé le rapport de nations à nations? Ce rapport jamais apprécié ſe fait ſentir cependant dans chaque ſociété

particuliere. L'organisation de la France ne pouvoit plus être aussi simple. On commence à recevoir l'idée de valeur, de compensation, & comme le service personnel des vassaux se lioit à leur *fidélité*, sans vouloir peut-être rompre cette chaîne si constitutionnelle, ils crurent la rendre moins pesante en consentant à mettre dans les mains de Charles VII le symbole de leur engagement envers la Royauté. Voilà l'argent qui s'identifie à la cause politique & à son effet, parce que tantôt elle représente l'une, & tantôt l'autre. C'est Janus aux deux visages : car l'argent offre tour-à-tour l'aspect d'une récompense légitime ; & celui d'un gain sordide & coupable : & comme Janus, il n'a qu'un corps qui le rend la compensation de tout ce qu'on met en équilibre avec lui.

Cet Agent plus universel & sur-tout moins sauvage que le moteur politique, forçant l'esclave à produire, absorba le principe de la constitution, & forma ce qu'on peut appeller *un Gouvernement* & un Gouvernement nouveau ; il semble que l'on voie des nuages se dissiper dans un air plus rare.

Cette Epoque devint celle des Parlemens nationaux.

S'il fallut plusieurs siecles pour produire ce premier changement, un petit nombre d'années put suffire & suffit réellement pour séparer les parties d'un grand tout.

Lors de la premiere énergie, la guerre & la justice avoient le même glaive. Dès que d'autres intérêts que ceux de la liberté nationale devoient être pesés dans la société, il fallut donner des

balances

balances à la justice, & des hommes accoutumés à peser les masses de la force contre celles de l'équité, durent laisser à des mains délicates le soin de chercher l'équilibre entre des poids plus légers.

Voilà la cause qui sépara les Cours de Justice, des Etats-Généraux, & l'époque qui rendit ces Cours sédentaires. (7)

Ce Gouvernement étant composé de formes anciennes & de formes nouvelles, leur contraste, & leur choc produisirent les dissentions publiques & les guerres civiles; mais elles préparerent la révolution qui dégagea totalement l'activité générale, du principe de la force politique. L'or devint le moteur universel, & la force expansive qui lui est propre, fit prendre successivement à l'autorité la forme d'une administration sous Sully; du despotisme sous le Cardinal de Richelieu; & du pouvoir arbitraire, depuis Louis XVI. (8)

Comme les produits successifs des impôts annuels ne pouvoient plus satisfaire les besoins du moment qui réunit quelquefois en politique le présent & le futur, la perception des impôts donnée, soit en *Régie*, soit en *bail*, mais pour un certain nombre d'années déterminées, offrit la facilité de créer des anticipations, & le moyen de jouir à la fois du présent & de l'avenir. Mais comme l'avenir doit être le présent pour notre postérité, elle trouve ce présent déjà passé, lorsque le crédit nous l'a vendue. L'acheter, c'est condamner notre postérité à naître dans le vuide.

Les Finances étant composées par la somme des Impôts, & les impositions pouvant se lever sur toutes les productions, l'art des finances devroit être celui d'accroître les productions & leur consommation : mais comme le besoin d'avoir plus d'argent que les finances n'en donnent, devient bientôt impérieux, n'importe quelle en soit la cause, on a recours au crédit qui promet l'avenir & le donne en effet quand il peut croire qu'on laissera le tems venir à lui. Mais lorsque des besoins accumulés font toujours reculer le tems; le crédit s'allarme, s'épuise, s'arrête; il désespere d'atteindre le tems qui fuit sans cesse; & dès l'instant où le crédit reste immobile, la course éternelle du tems laisse entr'eux un intervalle qui devient de moment en moment un abyme impossible à remplir par les moyens ordinaires, & par l'autorité la plus absolue. Telle est l'infaillible cause de la banqueroute arrivée sous la Régence. (9)

Mais il faut remarquer que l'unique cause de cette fatale catastrophe est d'avoir méconnu la nature des finances & celle du crédit; on a voulu les combiner : on a mêlé du souffre & du fer; ce mêlange a produit dans les affaires publiques l'effet d'un volcan; il a tout renversé. (10)

Depuis ce tems on ne parle à la Cour que de la volonté du Roi : & dans Paris, que de l'opinion. Puisse le génie de la France veiller à ses destins!

Il faut que la volonté du Roi devienne absolue, en cessant d'être arbitraire. Il faut que l'opinion s'eclipse devant l'évidence.

On diroit que les tems ont vainement travaillé

à conſtruire l'édifice de la Monarchie françoiſe, il ſemble qu'à meſure qu'ils l'élevoient ſur les baſes de ſa conſtitution, elles s'enfonçoient ſous ce poids étranger. L'œil ſans ſe lever vers le ciel, a toujours vu le faîte de cet édifice, & pour connoître ſon étendue, il faut deſcendre ſans ceſſe. Il eſt tems de monter.

J'eſpere avoir ſuffiſamment inſiſté ſur la néceſſité d'un moteur univerſel de l'induſtrie, & fait remarquer que ſes métamorphoſes s'étoient liées aux diverſes révolutions du ſyſtême qu'on appelle Gouvernement, pour faire ſentir l'abſurdité de prétendre mettre la nature du Gouvernement & le principe de ſa production dans un rapport arbitraire.

Dès l'inſtant qu'on les a vu briſer le cercle politique qui les renfermoit ſous Charlemagne, ils ont toujours été en guerre. Mais on l'a toujours excitée ; & lorſque M. le Régent voulut leur donner des Loix, il ſentit que l'autorité la plus abſolue eſt la plus impuiſſante contre l'ordre des choſes.

Nous allons tâcher de le découvrir cet ordre des choſes, par la comparaiſon parallelle des Finances, & de la Banque.

Les Finances au-lieu de frapper ſur les productions frappent-elles ſur les avances qui préparent ces productions ? Il eſt évident qu'on détruit la cauſe de toutes les jouiſſances.

Les dépenſes ſont-elles ſubordonnées aux impôts ? Tout eſt dans l'ordre des choſes ; mais dans un eſpace circonſcrit par la révolution du produit annuel ; c'eſt l'ordre réel des Finances.

La banque connoît auſſi un crédit réel.

Toute opération de banque ſuppoſe un tireur, un porteur, & un accepteur. Le titeur a-t'il des fonds chez l'accepteur, ou bien l'accepteur doit-il au tireur la ſomme portée dans le billet payable à vue, ou bien à une deux ou trois uſances, à recevoir par le porteur? voilà l'ordre du crédit réel.

La ſeconde opération de banque dans l'ordre du crédit réel commence à dépendre du crédit idéal. La premiere opération n'eſt qu'un virement de partie, & le crédit dans cette opération ſe réduit à compter que le Banquier qui vous doit de l'argent, ou parce que vous lui en avez envoyé, ou bien que vous lui en avez avancé, ne vous volera pas, ou ne vous fera pas banqueroute.

La ſeconde opération dont je parle ſuppoſe que les Banquiers qui font des affaires enſemble ont confiance dans leurs engagemens réciproques; mais cette confiance eſt timide, & s'allarmeroit par des traites trop fortes, & ſur-tout par des termes éloignés Le plus long entre les places voiſines eſt de trois mois. Ainſi l'avantage de cette opération conſiſte à gagner trois mois; & cet avantage eſt conſidérable.

On voit que les Financiers devroient n'être que des Banquiers auxquels l'Etat fait les fonds. (11)

Ces opérations ne donnant que peu à ceux qui ont beaucoup, on a cherché le moyen de gagner beaucoup, quoiqu'on ait peu : & comme les opérations du crédit réel forment ce qu'on appelle *une*

bonne circulation, les opérations du crédit artificiel se nomment *fausse circulation* ; & voici comment des Banquiers établissent entr'eux une fausse circulation. C'est en employant le mécanisme de la circulation réelle. L'évévement seul peut démontrer quelle est la nature de la circulation. Le tireur met sur la place un billet qu'il tire sur l'accepteur qui ne lui doit rien. Entre le *tireur* & l'accepteur se trouve un *porteur*. L'échéance arrive-t'elle ? L'accepteur acquitte le billet en faisant une traite sur d'autres Banquiers, ou par des valeurs idéales, mais que des cautionnemens ont mises en circulation, & l'argent que ces Banquiers ont réalisé par les premieres opérations, fait aller les secondes &c. Mais les autres Banquiers s'apperçoivent bientôt des routes que prend l'argent, examinent sa nouvelle circulation, & le ramenent dans son cours naturel en forçant la banqueroute des Banquiers qui forment entr'eux une fausse circulation qui suppose en dernier analyse des frippons, & des dupes.

On voit que les ressources des Finances & du crédit réel sont extrêmement bornées, & que celles du crédit artificiel sont toujours promptement détruites par l'intérêt d'un tiers.

Il faut remarquer à présent que le Commerce des Banquiers est absolument analogue aux établissemens des Banques Publiques. Les Banques de Gênes & de Venise sont des Banques de Dépôt : elles sont les plus solides, & par conséquent aussi celles qui ont le moins de mouvement.

La Banque d'Amsterdam est dans la seconde classe du crédit-réelle. La Banques a des livres de Compte

& n'acquitte les ordres sur elle que par des viremens de partie entre les Capitalistes inscrits sur les livres; elle ne donne jamais d'argent; & la Nation croit que la Banque ne donne que le crédit des fonds qu'elle possede, parce que la Nation croit ce qu'elle s'est dit à elle-même.

Mais comme le mouvement de cette Banque n'est pas assez rapide pour produire de grands effets, & se lier par conséquent à l'énergie d'un peuple que la liberté rend commerçant & guerrier, & que de grandes privations naturelles rend très-actif, la constitution de l'Angleterre a réalisé un genre de crédit idéal dans toute autre constitution, & parfaitement impossible entre des particuliers.

Ce crédit idéal est fondé sur le mécanisme d'une fausse circulation entre des Banquiers.

Mais comme une fausse circulation entre des Banquiers ne peut être détruite que par l'intérêt d'un tiers, & que dans le mouvement du corps collectif national, un tiers ne peut pas exister : une nation réalise le crédit idéal, puisqu'elle n'a de circulation possible qu'entre les parties du même tout.

Mais comme elle n'a de possible que cette circulation, cette circulation n'est possible qu'entre les membres d'un corps collectif. Car la Banque d'Angleterre sortant de la sphère nationale pour opérer avec une autre Banque nationale, rentreroit alors dans l'ordre universel qui ne peut établir de proportion entre deux choses quelconques, que par leur rapport à une troisieme.

Deux Banquiers n'ont pas befoin de ce terme moyen lorfqu'ils renferment leur opération dans le cercle du crédit réel, parce qu'alors les deux Banquiers n'en font réellement qu'un, puifque l'argent que j'ai à Londres eft autant à ma difpofition que celui que je poffede à Paris. Ainfi, lorfque des Banquiers veulent obtenir de l'argent par une fauffe circulation, le preftige de cette opération ne peut fe réalifer que par un tiers, & qu'à fes dépens.

Mais ce tiers ne pouvant exifter qu'entre deux individus, peut encore moins exifter, lorfque tous les individus forment le corps collectif national & comme ce corps n'a qu'une feule opération; poffible qui confifte dans le mouvement de fes membres, rien ne pourra empêcher leur action, tant qu'il voudra fe mouvoir, & que fon mouvement fera fur lui-même. (12)

Il en réfulte évidemment que le crédit idéal eft chimérique quand on veut le faire vivre dans un autre élément que la liberté politique. Une nation peut être libre fans connoître ce crédit. Nous en avons vu affez d'exemples en parlant de la République Romaine & de la Monarchie Françoife. Le principe du mouvement chez nos ancêtres étoit la force du maître fur l'efclave, mais depuis que l'argent a conquis l'empire de la force politique, ce principe d'action eft en guerre contre le defpotifme, & dans l'inftant que ce moteur doit avoir une grande énergie pour réparer d'horribles malheurs, il faut que le defpotifme mette le comble à la deftruction ; on laiffe le crédit naître dans fon élément, la liberté publique ; il faut que cette

liberté détruise la funeste indépendance morale dont le délire populaire se lie si bien à celui d'une aveugle autorité. Et comment ne pas voir que tous nos maux dépendent de la nécessité de changer l'ordre des choses ?

Le pouvoir commande ! les Financiers oppriment ! quel effroyable rapport en politique.

Il faut réaliser le crédit idéal démontré ne pouvoir exister que par l'unité nationale.

S'il est incontestable que les prodiges de ce crédit deviennent indispensables en France depuis ceux qu'il a faits en Angleterre : combien sera-t-il évident qu'il est réservé aux Etats-Généraux de le créer en France, quand on saura que feu Mgr. le Dauphin avant de pouvoir penser qu'ils pussent devenir nécessaires à la puissance de l'Etat, étoit déjà convaincu qu'ils l'étoient à son bonheur.

Cette heureuse révolution que les honnêtes gens n'osoient plus espérer, & que les ambitieux osoient ne plus craindre, un petit nombre d'années l'avoit cependant préparée deux fois !

M. Le Duc de St. Simon rend compte dans ses Mémoires des projets de Mgr. le Duc de Bourgogne. Ce sont ceux que feu Mgr. le Dauphin avoit adoptés & modifiés, sans que jamais les amorces du pouvoir absolu ayant ébranlé son dessein de convoquer les Etats-Généraux en montant sur le Trône. Il pensoit que les Etats provinciaux feroient une hypocrisie politique qui feroit regner les Ministres sur le Roi & sur la Nation. Aussi prétendoit-il si peu cacher sa pensée à cet égard, qu'il

répondit un jour devant plusieurs personnes à celle qui lui disoit que la conquête de tel état conviendroit fort à la France, *je ne sais ce qu'en diroient les Ministres, mais je suis sûr que les seuls Etats qui manquent à la France, sont les Etats-Généraux.*

(1) *Sur le Traité de Commerce entre la France & l'Angleterre.*

Ce Traité de Commerce prohibe réciproquement l'exportation de la soie crue & fabriquée ; mais les Anglois n'ont pas de soie chez eux, & nous en avons beaucoup. Le second article de l'égalité entre les avantages qui doivent être réciproques entre les deux Nations, porte sur l'exportation de nos vins, de nos eaux-de-vie & de nos vinaigres admis en concurrence, & sur l'importation de leurs étoffes de laine & de coton, admises en France en concurrence avec nos Fabriques nationales. Les Anglois ont l'air d'avoir fait un marché détestable : mais voici leur calcul.

Ils ont cru que nous ne douterions pas de leur vendre bien plus de vinaigres, d'eaux-de-vie & de vins que nous ne leur acheterions d'étoffes de laine & de coton, tandis qu'ils savent, 1°. que notre exportation de vinaigre sera presque nulle ; ils n'aiment que des vinaigres composés, ou l'acide de citron, 2°. que leur eau-de-vie factice étant une liqueur qu'on peut rendre plus agréable que de l'eau-de-vie de France pure, & tout aussi bon marché dans la généralité des circonstances ; leurs distillateurs d'eaux-de-vie auront beau être allarmés, & nous autres charmés de leurs craintes, il ne passera gueres plus d'eaux-de-vie en Angleterre que

la contrebande n'en introduisoit, parce que la contrebande y introduisoit déjà toute celle qu'on y demandoit.

Reste à considérer l'article du vin. Cette exportation ne peut pas être le double de celle qui existoit, & cela parce que les seuls vins qui ont le goût qui plaît aux Anglois, & la qualité qui peut soutenir la mer, est incroyablement petite en comparaison des vins liquoreux qu'ils n'aiment pas, & des vins de Bourgogne & de Champagne qui ne peuvent pas soutenir le climat de l'Angleterre, & moins à Londres qu'ailleurs, où les maisons n'ont que des souterrains & point de caves.

Aussi les Mds. de vins y font-ils continuellement leurs vendanges. Ils la feront encore, quoiqu'ils se plaindront amerement & sérieusement du peu d'encouragement accordé à leurs empoisonnemens, parce qu'ils perdront le bénéfice des droits qu'ils ne frauderont plus. Mais l'espece de concurrence établie d'une maniere en apparence égale entre nos Manufactures de laine & de coton, détruira toutes les nôtres au profit des leurs : 1°. parce qu'à prix égal les leurs sont meilleures & plus belles de 15 pour cent (ils ont des machines, des métiers que nous n'avons pas, & qu'on ne peut établir sans de grosses avances qu'on n'a pas faites, & que les Marchands feront moins que jamais depuis l'importation des marchandises angloises) 2°. parce qu'ils nous enleveront à nous-mêmes, s'il le faut, nos matieres premieres, dès qu'ils seront sûrs de nous les revendre manufacturées. Et le fait confirme ce que j'avance ; car depuis le Traité de

Commerce, nos cotons de St. Domingue qui valoient en Octobre dernier de 185 à 200 liv. valent à présent 360 liv. Cet effet funeste de l'excellente spéculation des Anglois, a déterminé le Gouvernement d'ajouter 10 pour cent à l'impôt de 5 déjà mis sur l'exportation de nos cotons.

(2) *Sur le cours du change.*

J'employe ici les expressions consacrées par les idées reçues, afin d'éviter de parler des simptômes du crédit avant d'avoir examiné quelle est sa nature. Les questions sur le cours du change sont étrangeres à l'objet de ce Mémoire.

(3) *Ce qui peut exciter l'Enthousiasme.*

L'enthousiasme me paroît être l'éxagération de l'honneur, comme le fanatisme celle d'une conviction religieuse. Quant Louis XIV accablé des revers de la fortune sentit qu'il ne pourroit la vaincre qu'en excitant l'Enthousiasme dont elle est idolâtre, il ordonna au Maréchal de Villars de combattre les ennemis. Si vous êtes battu écrivez-moi lui dit-il, & votre lettre à la main je traverserai Paris. Je connois les Français. Je vous menerai cent mille hommes & j'irai me faire tuer à leur tête. Quel malheur pour Louis XIV que la victoire de Denain ! Une défaite alloit le rendre invincible.

(4) *Sur les affranchissemens.*

Malgré ce qu'on peut dire contre l'horible dureté de l'esclavage, & sur le principe d'humanité

qui affranchit les serfs ; *nos* Rois, & nommément Louis le Hutin, ne voulurent faire des affranchissemens qu'une affaire de Finance. Mais la liberté n'est tellement qu'une chimere, quand le pouvoir ne lui donne pas le corps qu'elle doit animer, que ce ne fut qu'en menaçant les serfs de rigueurs inouies, qu'il en força un grand nombre à passer de la servitude de la glebe au nouvel esclavage des cités qui leur étoient offertes comme les asyles de leur liberté.

(5) *Ils étoient libres jusqu'à la férocité.*

La seule chose qui puisse adoucir la liberté sans la corrompre est la Philosophie. La liberté est un métal aigre & cassant. Mais quand les lumieres le pénetre, il devient ductile, & sert aux usages les plus précieux de la société.

(6) *Sur la compensation.*

Les grands Vassaux eurent raison ; au-lieu de perdre, ils crurent gagner : car la valeur, réelle qu'ils conservoient dans leurs mains, en mettant dans celles du Roi sa compensation idéale, le Roi n'auroit pas pu la détruire, si avec l'argent qu'ils lui donnoient il ne lui eût pas été possible d'acheter des combattans sur le marché de l'Univers ; mais Louis XI eut bientôt après, & déjà, des Suisses pour de l'argent.

(7) *Sur les Cours de Justice.*

Il y avoit trop d'affaires à juger pour les laisser accumuler, & il existoit déjà assez de jugement pour

former une jurisprudence. Ce fut cette jurisprudence qui fut confiée aux Magistrats; mais à mesure qu'elle devint insuffisante, ils adopterent celle des Romains : & cet effet si simple & si naturel du besoin de lumiere, & de prendre du feu où il est allumé, fut une des causes ignorées qui contribua le plus à nous faire perdre l'usage sacré d'être jugés par une jurée de Pair : usage conservé pendant la premiere, la seconde, & la moitié de la troisieme Race. Les Etats-Généraux crurent & voulurent andoner aux Parlemens sédentaires devenus Cours de Judicature, la Justice Souveraine, autant que la justice à rendre dépend des loix faites & de la discussion des loix : car les Etats-Généraux, & nommément ceux de Tours, n'eurent jamais la moindre idée qu'une cause semblable à celle d'Armagnac dût être plaidée à un autre Tribunal qu'à celui de la nation. L'esprit du tems étoit absolument le même qu'en Angleterre. Les trois Etats *del Realmes* sont identiques dans les deux pays. La Cour des Pairs en Angleterre est éminemment la Cour souveraine de Justice. La cause d'un Pair accusé au criminel ne peut être jugée que par tous les Pairs; mais a-t'il un procès dont la jurisprudence dépende des Statuts ou Loix écrites! il plaide au *banc du Roi*. Son procès dépend-il des coutumes? il plaide au *plaid commun*. Son affaire enfin dépend-elle, non des loix précises, non des coutumes & des traditions conservées, mais de l'équité naturelle? il plaide devant le Chancelier, qui seul, forme la Cour d'équité. Le code de cette Cour est celui de la loi naturelle. Un semblable Tribunal, étant au-dessus de la lettre des loix, ne pouvoit avoir des loix; il ne suit

que les maximes de l'éternelle équité. Et c'est en protégeant la nature humaine contre les abus de sa perfectibilité que cette Cour fait remonter l'homme à sa noble origine. C'est-là que dépouillé par l'équité de tout artifice. Il se trouve sous l'empire de la raison.

(8) *Du Despotisme & du pouvoir arbitraire.*

Les effets du Despotisme, & ceux du pouvoir arbitraire étant à-peu-près semblables, on leur a donné la même cause morale. Mais le Despotisme me paroît supposer une grande force qui triomphe de grands obstacles : & le pouvoir arbitraire supposer des résistances si médiocres, qu'avec de petits moyens il peut les anéantir, sans être obligé de les vaincre.

Hercule qui étouffe Anthée donne l'idée du Despotisme.

Je ne connois pas d'image assez vile pour représenter l'avantage de la foiblesse sur la pusillanimité.

(9) *Sur la Banqueroute arrivée sous la Régence.*

J'ai passé ma jeunesse à entendre parler du *système* à M. de Lassay. Et depuis sa mort j'ai beaucoup vu un nommé Gambert, Secrétaire confident de M. Law. Il m'a dit cent fois que M. Law avoit déclaré à M. le Régent que la Banque qu'il lui proposoit n'auroit aucun effet heureux sans qu'il changeât le Gouvernement & convoquât les Etats-Généraux. M. le Régent espéra qu'au-lieu d'en

avoir besoin pour avoir du crédit, le crédit lui donneroit le moyen de s'en passer. La banqueroute en a été l'inévitable effet : & ce qui prouve sans réplique que telle étoit l'idée bien arrêtée de M. Law, c'est la fortune immense qu'il fit faire à ses amis en dédaignant tellement la sienne, qu'il finit ses jours à Vénise, où il vivoit d'une pension de 24,000 liv. qu'il tenoit de la reconnoissance de M. de Lassay auquel il disoit sans cesse : „ ne perdez pas une minute : tout ira au diable. Si l'on „ se trompe sur mes idées & qu'on croye que le „ mal vienne de moi, on saura du moins que je „ n'ai pas fait faire tant de sottisses pour m'enrichir ; & quand on saura que j'ai négligé ma fortune, on ne croira peut-être pas que j'ai ruiné „ celle du Public.

(10) *On a méconnu la nature des Finances & celle du Crédit*

Pour que le meilleur Ouvrage sur les Finances puisse se renfermer dans le seul mot, il faut *prendre*. Il devroit souffrir le meilleur Commentaire que pouvez-vous *prendre*.

Mais la nature des Finances ayant été jusqu'à présent de *prendre*, & celle du Crédit de *rendre*. Il étoit impossible de réunir des idées aussi inconciliables. Voilà cependant à quoi l'on a toujours voulu parvenir. Si ces idées ont déjà fait faire une banqueroute à l'Etat sous la Régence, & d'autres banqueroutes sous l'Abbé Terray, on ne sera pas surpris de me voir penser que sa prospérité doit dépendre des idées absolument différentes que j'ai conçues.

(11) *Les Financiers devroient n'être que des Banquiers auxquels l'Etat fait les fonds.*

Ils l'euſſent aſſurément aimé beaucoup mieux, que d'avancer les leurs. Mais quand la ſcience des Finances ſe réduiſoit au droit de prendre; ſon art étoit celui d'attraper. Et l'éternel beſoin d'avoir de l'argent devint la cauſe des fonds des Financiers ſous le nom miniſtériel de cautionnemens. Ils deviennent dans les mains d'un Contrôleur-Général le gage du zele patriotique des Financiers; & pour eux, le titre de leurs dommagemens.

(12) *Rien ne pourra arrêter l'action du crédit. &c. &c.*

Voilà ce qui eſt arrivé en Angleterre. Mais comme le mécaniſme de la Banque n'eſt pas calculé ſur le mécaniſme du Gouvernement, leur combinaiſon n'eſt pas aſſez intime pour empêcher la poſſibilité d'interrompre leur mouvement réciproque.

D'après les idées que j'ai ſur le crédit, je me ſuis démontré que l'action mutuelle entre la force nationale & le crédit public, peut être telle qu'il ſeroit impoſſible de l'arrêter.

Sur la nature & les effets du crédit.

J'examinerai maintenant la force des objections qu'on peut me faire.

Vous avez prétendu prouver, me dira-t'on, qu'il ne peut exiſter de Banqne de crédit que dans un Gouvernement libre. Eh bien, la caiſſe d'eſcompte eſt préciſément ſemblable à la Banque de

Londres;

Londres ; l'une & l'autre donnent leurs billets à vue au porteur pour des valeurs, & l'une & l'autre font l'efcompte. Cette Banque que vous prouvez ne pouvoir exifter que dans un Gouvernement libre, exifte rue Vivienne à Paris. Donc notre Gouvernement eft libre, puifqu'il a une Banque de crédit, ou cette Banque de crédit peut exifter indépendamment de la liberté publique, puifquelle exifte à Paris, &c. &c.

J'ai dit qu'il n'y avoit que la liberté nationale qui pût créer & foutenir un crédit national. Et la Caiffe d'efcompte à Paris étant réellement de la même nature que la Banque de Londres, démontre que la différence de leurs effets dépend abfolument de celle des Gouvernemens dans lefquels ces Banques font établies : & la faillite de la Caiffe d'efcompte qui fut devenue une calamité horrible & publique, fi on eût laiffé les Banquiers mettre en circulation 80 millions de billets que M. le Couteux nommément, s'empreffoit d'y verfer, après avoir follicité & obtenu un arrêt du Confeil pour donner à ces Billets le cours forcé de papier-monnoye, prouve tout enfemble d'une maniere irréfiftible le befoin qu'a l'Etat d'un crédit réel, & le danger pour la chofe publique de l'illufion d'un crédit artificiel. M. Law avoit pris le feul moyen de forcer l'opinion à paffer par la filiere d'une Banque-Générale en y faiffant verfer les revenus des Fermes &c. Qu'en eft-il arrivé ? un prodigieux agiotage & une prodigieufe banqueroute.

Le feul avantage que put produire la Caiffe d'efcompte, elle le produit, celui de tenir l'efcompte à bas prix. Le parti que le Gouvernement en a voulu

tirer, l'a mise en faillite, & l'avantage qu'en tirent les Banquiers (parce que les papiers à escompter passent naturellement par leurs mains) ils le retirent en gênant le Commerce jusqu'à ce qu'ils puissent réussir dans une opération semblable à celle qu'ils ont manquée lorsque les actionnaires ont empêché les Banquiers de verser dans la circulation pour 80 millions d'effets auxquels l'arrêt du Conseil alloit donner l'effet d'un papier-monnoie. Jamais Banquiers ne seroient parvenus à faire une aussi belle opération dans le genre d'une fausse circulation. La banqueroute sous la Régence n'étoit qu'un effet nécessaire du vuide entre les engagemens & les moyens. M. d'Ormesson & M. Bourgade alloient procurer aux Banquiers Directeurs de la Caisse d'escompte la possibilité de donner le premier exemple d'une banqueroute bien frauduleuse dans toutes les conditions & dans toute la force de ce terrible mot.

On ne peut dissimuler que la seconde objection n'ait le mérite d'être très-brillante, & de résulter de faits incontestables ; mais ils sont imposteurs, parce qu'ils sont imposans.

Dès 1493 jusqu'en 1775 c'est-à-dire dans l'intervalle de 283 années, on évalue la quantité d'or & d'argent sorti de l'Amérique & passé ou resté dans l'Europe.

Aux Indes - - - - -	875 millions.
En Asie - - - - -	500 millions.
En bijoux, vaissélle, &c. &c.	
Existant en Europe - -	1,500 millions.
En Monnoye circulant -	
En Europe - - - -	19,500 millions.

Depuis la découverte de l'Amérique, la maſſe de l'argent étant prodigieuſement augmentée en Europe, & celle des denrées & autres objets de Commerce, étant prodigieuſement diminuée; les Ecrivains politiques, frappés de ce contraſte, en ont conclu qu'avec beaucoup plus d'argent que nos peres, nous étions moins opulens, moins heureux. Et comme le bonheur public eſt le grand but de toute adminiſtration, on ne doit plus être étonné qu'un Contrôleur-Général pouvant tirer de la conſéquence des faits qu'avec beaucoup plus d'argent, nous ſommes devenus beaucoup plus pauvres, ne ſoit convaincu que le véritable moyen d'aſſurer le bonheur de l'Etat eſt de le garantir des effets d'une richeſſe ſi fatale : & que, l'art de l'adminiſtration conſiſtant à préparer la banqueroute, le véritable moment à ſaiſir pour rendre ce ſervice au Public, ſeroit celui où les préjugés aveugles de la cupidité vulgaire annonceroient cependant le plus de réſiſtance à l'événement qu'elle devroit deſirer d'avantage.

Ce calcul eſt mauvais en Politique comme en Géométrie, parce qu'il fait dépendre d'une cauſe, l'effet qu'elle ne produit pas. Mais comme cet effet devint remarquable à meſure d'une nouvelle quantité d'argent, l'eſprit étant preſqu'autant ébloui de l'accroiſſement de cette nouvelle richeſſe, que de ſon contraſte avec cette nouvelle miſere, a réuni ces idées. Et comme l'abondance de l'argent avoit précédé la rareté des objets de conſommation quelconque, cette profuſion d'argent a paru la cauſe de la diſette des autres jouiſſances; & la diſette, l'effet de l'abondance de l'argent.

Une bien foible observation auroit pu garantir d'une aussi forte méprise.

En admettant que la différence dans la valeur de l'argent soit d'1 à 6, & celle dans la valeur des consommations d'1 à 12. (*) Il est clair que les consommations sont devenues plus rares à mesure que l'argent est devenu plus commun. Mais je vais démontrer la nécessité de tout ce qui est arrivé, & donner par conséquent le moyen d'être plus riche avec plus de richesses.

Si les productions avoient été constantes, & la quantité d'argent augmentée du double, ce qui coûtoit 1 avant qu'il y eut une fois plus d'argent, auroit coûté deux; mais la masse de l'argent ayant été successivement comme 1 à 6 & le prix des denrées &c. &c. comme 1 à 12, cela prouve que la production invinciblement attachée au travail a diminué, tandis que l'argent augmentoit. Ce qui devoit être, ne pouvoit pas manquer d'arriver; & voilà la cause de ce qui est arrivée. Dès que l'or a brillé, on l'a considéré comme le principe du travail; cela est incontestable jusqu'à un certain point; mais c'est à la Politique à le forcer d'agir comme moteur, sans quoi il est le principe du plus grand repos, c'est-à-dire du plus petit travail possible acheté le plus grand prix. Tandis que la force du maître sur l'esclave comme principe de la produc-

(*) Le dernier compilateur des nombreuses compilations sur cette matiere détermine en France l'accroissement du numéraire d'1 à 4 & $\frac{3}{4}$, & l'augmentation des denrées d'1 à 12.

tion, ne confidéroit dans le repos de l'efclave que le fommeil néceffaire pour réparer fa vigueur épuifée! mais l'homme qui gagne de l'or, compofe fa prétendue liberté de la pareffe qui ne fait rien, & fon bonheur, de la plus effroyable débauche qui détruit tout. Auffi vous ne voyez pas la maffe d'argent d'1 accumulée jufqu'à 6 fans voir la valeur des productions s'élever d'1 à 12. Mais fi la pareffe détruit 3 & la débauche 3, ce qui eft inconteftable, vous voyez la valeur de l'accroiffement de l'argent, & celle du décroiffement des productions fe mettre au pair. Les jouiffances réelles ne font plus les mêmes, mais les valeurs font égales, puifque l'argent étant augmenté comme 1, 6; fa valeur eft diminuée de $\frac{5}{6}$, & que la quantité des denrées étant décrue comme 6, 1, le befoin de leur confommation a augmenté la valeur d'1, de $\frac{5}{6}$, ce qui met la valeur de l'argent & celles des denrées en *équation*. Enfin vous n'êtes plus étonné que de l'avoir été d'une illufion. Et dans un autre genre en voici encore la preuve irréfiftible.

L'Angleterre n'a environ que 800, millions en efpeces, & perfonne ne doute que fon crédit n'ait augmenté fa circulation comme 1 à 10 & quelquefois bien d'avantage.

Cet effet de fon crédit bien plus grand que celui de la découverte de l'Amérique fur l'Europe, devoit donc être bien plus fortement fenti en Angleterre. L'effet inverfe en eft réfulté. La plupart des comeftibles font au marché, à Londres, au-deffous du prix du marché de Paris. Plufieurs Fabriques fort au-deffous du prix des nôtres; la richeffe des An-

glois & leur force politique ſont accrues dans la proportion du rapport de la maſſe de leur Agent 800,millions à celle de leur crédit.

Je m'arrête ici parce que j'ai dû prouver que tel eſt le fait.

Du fait exiſtant il faut conclure qu'il eſt poſſible. Je n'entre pas dans le détail des moyens de lui donner l'exiſtence en France. J'ai déjà dit que la liberté politique donnera la vie à cet être, mais elle ſeule la lui donnera.

F I N.

61.